

2008

Tableau de bord de SUIVI :

OMD/FRPC/PPTTE /PEMFAR/PMA /PDP

Septembre 2008



SOMMAIRE

Ce document se veut une revue de l'évolution des différentes réformes, objectifs, pour lesquels Haïti s'est engagé en vue de sa stabilisation, sa croissance économique et son développement. Il fait un inventaire de l'état de la situation des différentes réformes mises en œuvre au 30 septembre 2008. Il est à noter que ces réformes constituent dans une grande mesure les conditionnalités pour le décaissement de ressources.

Ce texte étudie l'avancement d'Haïti vers :

- a. l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),
- b. le respect des Critères de Performance dans le Cadre du Programme Financier pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC),
- c. l'atteinte du Point d'Achèvement dans le Cadre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ),
- d. les Réformes Structurelles en matière de Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière (PEMFAR),
- e. le respect des Principes de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement (PDP)
- f. les critères de Catégorisation d'Haïti comme Pays Moins Avancés(PMA)

**1- ETAT DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT
(OMD) EN HAITI SEPTEMBRE 2008**

Depuis 1990, une série de conférences et de sommets mondiaux ont eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour un programme de développement général. En septembre 2000, 189 chefs d'état et gouvernement dont Haïti ont adopté la Déclaration du millénaire qui se concentre sur les préoccupations que suscitent la paix, la sécurité et le développement y compris l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle vise à intégrer une diversité d'objectifs de développement complémentaires qui se renforcent mutuellement. Les diverses catégories d'objectifs ont été regroupées sous l'appellation « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD).

Les OMD s'identifient aux huit objectifs suivants :

- Réduire la pauvreté et la faim ;
- Réaliser l'éducation primaire universelle ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Réduire la mortalité infantile ;
- Améliorer la santé maternelle;
- Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
- Assurer un environnement viable ;
- Créer un partenariat mondial pour le développement;

Chacun de ces objectifs est assorti de cibles chiffrés que l'on cherche à atteindre dans un délai de 25 ans entre 1990 et 2015. Des indicateurs appropriés ont été retenus pour mesurer les progrès.

	Objectif visé	Indicateurs	Situation récente 2007/2008	Niveau Attendu 2010	Valeur Ciblée 2015	Remarque
1	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar US par jour Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	% de la population ayant un revenu inférieur à 1 dollar US par jour	56% (2001)	32,6%	28.4%	Progrès très faible, Atteinte peu probable en 2015
		% de la population souffrant de la faim	51% (2001)	37,3%	32,5%	Progrès très faible, peu soutenable
2	D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	% d'enfants scolarisés	60% (2003)	84,5 %	100,0%	Faible, le retard en milieu rural est important et l'intégration au système éducatif n'est pas massive à 6 ans
3	Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires avant 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement, en 2015 au plus tard,	% d'enfants scolarisés par sexe	1er et 2ème cycle G / 68,8 F/ 67,7 (2003) Sec : G/52,2 F/ 53,1 (2003)	G/F=100	G/F=100	Niveau atteint, sur le plan de la fréquentation scolaire le niveau est atteint à tous les niveaux
4	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Nombre d'enfants de moins de 5 ans décédés pour 1000 naissances vivantes	86/00 (2005)	56,3%	44,5	Faible, atteinte peu probable,
5	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Nombre de décès maternels pour 100.000 naissances	630 (2005)	151	114	Amélioration, 26,1 % en 2006 accouchent assistés par un personnel médical
6	D'ici 2015, stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	% de femmes enceintes infectées par le VIH /SIDA	2,2 (2005) Fort recul	Situation encore préoccupante, Taux plus important en milieu urbain
7	Réduire de moitié le pourcentage de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable	% Population n'ayant pas accès à l'eau potable	54% (2005)	27%	23,5	Taux de couverture nettement insuffisant
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		Pas de grande intégration dans la dynamique mondiale

2- Critères de Performance dans le Cadre du Programme Financier pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC),

Le Programme de Facilité pour la réduction de la pauvreté et la Croissance (FRPC) est un programme support à l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), Il vise essentiellement les politiques macroéconomiques pour le maintien de la stabilité macro économique, indispensable pour l'atteinte des objectifs de croissance. C'est un programme de stabilisation et de redressement économiques. Ce programme vise un ensemble de réformes de grande envergure telles que le cadre légal pour la lutte contre la corruption, le renforcement du système judiciaire et pénal, l'approfondissement du secteur financier afin de promouvoir l'investissement privé, la justice sociale et la paix qui sont des préalables pour une croissance plus forte et durable, la stabilisation de l'économie et la promotion de la création d'emplois. Des progrès ont été accomplis pour le renforcement des institutions démocratiques, la lutte contre la corruption et l'affermissement de la stabilité politique.

Critères de réalisation structurelles et repères du programme :

- **Gestion des revenus :**

- ✓ Soumission au parlement un projet de loi organique de la DGI (Fin Septembre 2008);
- ✓ Élaboration et lancement de la mise en œuvre d'un plan permettant à la DGI de soumettre les contribuables défaillants à un recouvrement forcé (Fin Mars 2008);
- ✓ Limitation de l'utilisation de régimes douaniers informels pour les importations (Fin mars 2008);
- ✓ Création de trois (3) nouveaux postes de contrôle douanier sur les principaux axes routiers (Fin Septembre 2008);

- **Gestion des Finances Publiques :**

- ✓ Mise en œuvre d'un programme de renforcement des Unités de Programmation des principaux ministères dépensiers incluant le recrutement et la formation d'experts en élaboration et en application de projets (fin mars 2008);
- ✓ Continuer à limiter les dépenses exécutées à travers les comptes courants à moins de 10% des crédits budgétaires alloués aux dépenses courantes non salariales, définies dans le Protocole d'Accord Technique (PAT). (les dépenses courantes non salariales sont les dépenses
- ✓ Déploiement de comptables publics et de contrôleurs financiers dans les principaux ministères dépensiers (Fin mars 2008);
- ✓ Développement et mise en place du module de gestion du programme d'investissement du SYSDEP (Fin Septembre 2008);

- **Cadre de Politique Monétaire**

- ✓ Préparer un plan de la recapitalisation de la BRH (Fin mars 2008)
- ✓ Adopter une stratégie pour mettre fin à la participation de la BRH dans la Téléco (Fin mars 2008);
- ✓ Étendre la participation des adjudications des bons BRH (fin mars 2008);
- ✓ Améliorer le Cadre prévisionnel de la liquidité systémique, en coopération avec le MEF (Fin mars 2008);
- ✓ Lancer des rapports réguliers par la BRH sur sa politique monétaire et la mise en œuvre des objectifs (Fin Septembre 2008);

- **Secteur Financier**

- ✓ Conduire une inspection indépendante d'une autre banque principale (fin Septembre 2008);
- ✓ Approbation par le Parlement de la loi bancaire (fin mars 2008);
- ✓ Créer un fichier public central des biens gagés (fin septembre 2008);
- ✓ Améliorer la réglementation et la supervision des mutuelles de crédit (fin Septembre 2008);

CRITÈRES DE PERFORMANCE	ÉCHEANCIER	ÉTAT D'AVANCEMENT	REMARQUE
GESTION DES REVENUS			
Soumettre au parlement un projet de loi organique de la DGI	Fin Septembre 2008	Les termes de références sont préparés, les propositions d'amendement sont faites	Travaux en cours, un draft de loi sera disponible à la fin d'aout et soumis au PM
Élaborer et lancement de la mise en œuvre d'un plan permettant à la DGI de soumettre les contribuables défaillants à un recouvrement forcé	(Fin Mars 2008	Un plan de recouvrement est transmis au MEF par la DGI	
Créer de trois (3) nouveaux postes de contrôle douanier sur les principaux axes routiers	Fin Septembre 2008	Les travaux et formalités sont en cours,	Les postes peuvent être minimalement opérationnels d'ici septembre 2008
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES			
Maintien de la Stabilité Macro Économique		Les objectifs macroéconomiques du programme financier sont atteints, le pays a connu depuis 2005 des taux de croissance positif du PIB, un contrôle de l'inflation jusqu'à la mi 2008, le déficit est contenu, taux de change contrôlé.	Depuis 2005 les taux de croissance sont respectivement de 1,8%, 2,3%, 3,2% et estimé en 2008 a 2,5%
Mise en œuvre d'un programme de renforcement des Unités de Programmation des principaux ministères dépensiers incluant le recrutement et la formation d'experts en élaboration et en application de projets	fin mars 2008	Suite a deux (2) appels d'offres neuf (9) dossiers ont été retenus 3 pour le MARNDR, 2 pour le MSPP, 2 pour le MENJS 1 pour la justice 1 pour MTPTC, il reste 6 a recruter.	Les Ministères prennent les dispositions nécessaires pour les rendre fonctionnels
Continuer à limiter les dépenses exécutées a travers les comptes courants a moins de 10% des crédits budgétaires alloués aux dépenses courantes non salariales, définies dans le Protocole d'Accord Technique.	Chaque trimestre	Les dépenses sur les comptes courants ont été réduites progressivement depuis 2004. D'octobre 2007 à juin 2008, les dépenses courantes sont de 1.87%	Le poids des dépenses en comptes courants du total représentait 58% en 2003et seulement 29% en 2004
Déploiement de comptables publics et de contrôleurs financiers dans les principaux ministères dépensiers	Fin mars 2008	8 contrôleurs financiers sont déployés dans les institutions suivantes : MEF, Éducation, TPTC, Police Nationale, Primature, MARNDR, Santee, MENFP	3 autres seront bientôt déployés, 30 comptables publics sont installes dans l'administration public. Le processus de recrutement des

			contrôleurs financiers et des comptables publics accélèrent le processus d'exécution budgétaire
Développement et mise en place du module de gestion du programme d'investissement du SYSDEP	Fin Septembre 2008	Le système informatisé de comptabilité est opérationnel. Le système de gestion de l'exécution du budget d'investissement est en expérimentation	
Cadre de Politique Monétaire			
Préparer un plan de la recapitalisation de la BRH	Fin mars 2008	Le plan de la recapitalisation de la BRH approuvé par le MEF est au stade de commentaires	Il attend d'être compléter commentaires MEF et BRH
Adopter une stratégie pour mettre fin a la participation de la BRH dans la Téléco	Fin mars 2008	Stratégie en cours	
Étendre la participation des adjudications des bons BRH	Fin mars 2008	Travaux en cours	L'étude sur l'élargissement de l'adjudication aux établissements non bancaires
Améliorer le Cadre prévisionnel de la liquidité systémique, en coopération avec le MEF	Fin mars 2008	Un mécanisme de communication et d'échange entre le MEF et la BRH est envisagé en vue de programmation des dépenses publiques à prendre en compte dans la prévision de liquidité.	
Lancer des rapports réguliers par la BRH sur sa politique monétaire et la mise en œuvre des objectifs	Fin Septembre 2008	Travaux en cours	En cours
Secteur Financier			
Conduire une inspection indépendante d'une autre banque principale	fin Septembre 2008		
Approbation par le Parlement de la loi bancaire	fin mars 2008	Nouvelles législations bancaire conforme aux normes internationales pour renforcer les pouvoirs de la BRH- Travaux en cours	
Créer un fichier public central des biens gagés	fin septembre 2008		
Améliorer la réglementation et la supervision des mutuelles de crédit	fin Septembre 2008	BRH a soumis un draft de loi au MEF et attend les commentaires du FMI	La BRH a renforce sa surveillance des coopérative de crédit

3- HAITI- STATUT DES DECLENCHEURS POUR L'ATTEINTE DU POINT D'ACHEVEMENT AU TITRE DE L'INITIATIVE POUR LES PAYS PAUVRES TRES ENDETTES (PPTE) EN JUIN 2009

Haïti a atteint le point de décision en novembre 2007 dans le cadre de l'initiative renforcée d'allègement de la dette en faveur des PPTE, ce qui lui permet de bénéficier des ressources d'un allègement intérimaire de la dette envers les créanciers mais doit mettre en œuvre un large train de réformes pour pouvoir être admise à bénéficier d'un allègement irrévocable de sa dette au point d'achèvement en juin 2009.

En ce sens le pays doit lancer et mettre en œuvre un programme économique soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) du Fonds Monétaire International (FMI), formuler et mettre en œuvre une stratégie de réduction de la Pauvreté pendant au moins un an et mettre en place d'importantes réformes structurelles et sociales dans les domaines de la Gouvernance économique et de la gestion de la dette. Ainsi, Haïti sera admise à bénéficier de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) après avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE, ce qui permettra au gouvernement de consacrer plus de ressources à la lutte contre la pauvreté.

HAITI- STATUT DES DECLENCHEURS POUR L'ATTEINTE DU POINT D'ACHEVEMENT AU TITRE DE L'INITIATIVE POUR LES PAYS PAUVRES TRES ENDETTES (PPTE) EN JUIN 2009

Déclencheurs du point d'achèvement	Statuts actuels	Remarques sur les réalisations
<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un DSRP complet suivant un processus participatif et implémentation satisfaisantes des actions pendant au moins 1 an 	Le document élaboré suivant un processus participatif est validé et est actuellement au stade de sa mise en œuvre. Des matrices d'actions sont élaborées, un cadre institutionnel de suivi constitué, des ateliers de sensibilisation réalisés dans les 10 départements, le sous-comité interministériel (SCTICSMO) constitué de même que les sous-comités départementaux (SCDCSMO), Des documents de communications publiés (les cahiers de DSNCRP le rapport de progression annuel pourrait être en préparation. Un tableau de Bord est produit mensuellement	Les Plans d'actions sectorielles prioritaires sont en cours de finalisation
Stabilisation Macroéconomique	Critères de Performance FRPC – programme support Les agrégats macroéconomiques ont eu des évolutions satisfaisants sauf pour l'inflation qui a connu une accélération importante depuis mars 2008, en aout 2008 il se situe a 18,8% en glissement annuel.	Stabilité macro économique (voir matrice FRPC)
Reformes des finances publiques et Gouvernance		
<ul style="list-style-type: none"> Suivre les dépenses publiques destinées à la réduction de la pauvreté et la publication de rapports trimestriels sur les dépenses exécutées sur une période d'au moins 6 mois précédent le point d'achèvement. 	Existence d'une classification des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté. Un mécanisme de suivi des dépenses en lien avec la réduction de la pauvreté est mis en place à l'aide de la classification fonctionnelle des dépenses publiques. Un rapport semestriel sur les dépenses exécutées pour la réduction de la pauvreté est publié en juin 2008.	L'évaluation pour l'atteinte du point d'achèvement est fixée à juin 2009
<ul style="list-style-type: none"> Alignement des dépenses publiques prioritaires avec le DSNCRP 	L'exécution du budget en 2008 peut être utilisée pour évaluer la liere année d'implantation et se reflète dans le rapport annuel de progression	Un rapport est disponible sur les dépenses liées a la réduction de la pauvreté
<ul style="list-style-type: none"> Soumission pour audit les comptes du Gouvernement a la CSCCA et au parlement en conformité avec un calendrier légalement mandaté 	La cours a produit ses commentaires et l'audit et ses opinions seront soumis en même temps que le budget 2009.	
<ul style="list-style-type: none"> Adoption et implémentation d'une nouvelle 	la loi sur la passation des marchés publics est terminée. Le rapport est soumis à la cours des comptes et au parlement .	La loi sur la passation des marchés publics est actuellement à la

loi de passation des marchés publics, en ligne avec les bonnes pratiques internationales. Auditer contrat de plus de US\$ 1m ou l'équivalent et aussi un audit indépendant tiré par hasard parmi tous autres contrats octroyés durant les six mois précédent l'audit. Respect de la loi par toutes les agences d'achat du Gouvernement.		primature pour commentaires après révision
<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une loi sur la déclaration des biens et soumission d'au moins un rapport annuel sur le respect et le suivi des déclarations de patrimoine couvrant l'année précédente. 	La loi est passée au parlement. Le report peut être soumis à la cours des comptes et au Parlement en 2009	Grandement réalisés. Le rapport est en cours.
Reformes Structurelles		
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement et établissement de postes de contrôle douaniers aux Cap Haitien, Gonaives, Saint Marc, Miragoane, Malpasse, Ouanaminthe et Belladere, ainsi que l'installation d'ASYCUDA 	L'installation de SYDONIA World est terminée à l'aéroport de Port-au-Prince mais pas encore dans le port et son extension commence dans les ports des villes de provinces inscrits dans la liste des déclencheurs PPTE. Les équipements sont disponibles pour faire marcher le système dans les provinces mais certaines bâtiments ont besoin d'être réparer	Selon les autorités d'AGD ce statut peut être satisfait avant le 31 mars 2009
<ul style="list-style-type: none"> Élargissement de l'utilisation du fichier central des contribuables dans la zone de Port-au-Prince et l'enregistrement dans ce fichier de tous les contribuables identifiés dans les centres d'impôts des Cayes, Miragoane, Saint Marc, Port de Paix, Cap Haitien, et Fort Liberté 	le fichier central des contribuables est sur le point de commencer à être utiliser dans la zone de Port-au-Prince et d'avoir un large impact sur l'impôt sur le revenu. Il est utilisé pour 4 grands taxes dans les provinces, (matricule fiscal, immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte d'immatriculation)	Réaliser
Éducation		
<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de financement public pour aider les familles pauvres a payé le cout des frais d'écolage de 50.000 enfants à l'école primaire, vérifié par les résultats d'un audit indépendant. 	Le programme est sur la route et plus de 35.000 enfants actuellement en bénéficie. Le processus pour un audit indépendant est en cours.	Les autorités estiment à plus de 50.000 enfants additionnels à l'école primaire quand l'année scolaire aura débuté.
<ul style="list-style-type: none"> Les dépenses réelles pour l'éducation 	Le budget de l'exercice 2007/08 a consacré 20,3% a	L'objectif est attendu a la fin de

atteignent au moins 21% du total des dépenses récurrentes réelles du Gouvernement dont 50% est dépensé dans l'éducation primaire durant les 12 mois précédant le point d'achèvement permettant la formation de 2500 nouveaux enseignants de l'école primaire et en moyenne deux (2) visites par an de toutes les écoles primaires par les inspecteurs du MENFP.	l'éducation dont 38% pour l'éducation primaire. Le pourcentage devrait excéder 50% après les dépenses additionnelles pour la rentrée scolaire en septembre. 2500-2750 enseignants devraient être formés en septembre 2008. Le nombre d'inspecteurs peut doubler à 600 et atteindre le score de deux (2) visites par école en moyenne est en cours.	septembre avec le support de la Banque Mondiale.
Santé		
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation d'au moins 10 points de pourcentage des taux d'immunisation pour le DPT3, le BCG et la rougeole; 	Au départ le taux de couverture était de 54% et une augmentation de plus de 10 point de pourcentage dans les couvertures de DPT3, Polio3. 98% atteinte pour la rougeole et la rubéole	Réalisée
<ul style="list-style-type: none"> • Approbation par le Gouvernement d'une politique nationale, d'un Plan Stratégique et d'un plan opérationnel pour la prévention et le traitement du VIH/ SIDA; 	Le Premier Ministre approuve le Plan Stratégique et un plan opérationnel intégré	Réalisée
Gestion de la Dette		
<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation dans une seule base de données de toutes les informations concernant les dettes externes et locales en monnaie étrangère; 	La CNUCED aide le MEF dans l'implantation du logiciel SYGADE pour la centralisation des données mais, le contrat vient juste d'être signé	Devrait être complété maintenant que le contrat est signé.
<ul style="list-style-type: none"> • Publication de deux rapports trimestriels actualisés consécutifs sur les données de dette externe avec un décalage maximum de 3 mois dans la période immédiatement avant le point d'achèvement. 	Une fois la base de données établit, il peut être généré des rapports.	6 mois après l'établissement de la base de données

4- Les Reformes Structurelles en matière de Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière (PEMFAR),

Le PEMFAR fournit une évaluation des systèmes et capacités existants dans la gestion des dépenses publiques et la responsabilité financière et aussi une évaluation des allocations intra et inter sectorielles des dépenses publiques pour les secteurs prioritaires (agriculture, éducation, santé infrastructures, et justice) et une revue d'évaluation des procédures de passation des marchés.

Le PEMFAR identifie des reformes en matière de gestion des dépenses publiques et de gestion financière. La concentration stratégique du PEMFAR vise les relations entre les finances publiques, la croissance et la réduction de la pauvreté

SECTEUR AGRICOLE – PLAN D’ACTION PRIORITAIRE AGRICULTURE

Objectifs	Actions envisagées	Résultats attendus	Agences d’application	Remarques
1- Renforcer les liens entre allocations des ressources et priorités du gouvernement dans le DSNCRP et la stratégie sectorielle	Assurer la diffusion et la validation du document de politique sectorielle agricole en 2007-2008	Document de Politique Agricole est validé	MARNDR	
	Préparer la loi d’orientation agricole (loi de cadrage des investissements dans le secteur agricole	Loi d’orientation déposée au Parlement	Les budgets du MARNDR sont élaborés en fonction de ces documents et sont validés par le MEF	Besoins d’assistance élevés
	Renforcer en ressources humaines spécialisées en budget	Nouvelles affectations à temps plein pour la préparation du budget	MARNDR	Besoins d’assistance élevés
	Réaliser diagnostic ressources disponibles (Humaines et matériels) et procédures existantes	Cohérence entre les activités prévues et les moyens disponibles. Base de données des ressources humaines et matérielles mise en place	MARNDR/	Besoins d’assistance élevés
	Renforcer capacités de choix des investissements publics efficaces et efficients	Efficacité et efficience des investissements publics en agriculture améliorées	MARNDR	Besoins d’assistance élevés
2- Améliorer l’exécution budgétaire	Préparer depuis aout, le projet de plan de passation des marchés, pour l’achat de fournitures, carburants, matériels et équipements.	Plan de passation de marchés élaboré,	MARNDR	Besoins d’assistance élevés
	Nomination de cadres pour le suivi spécifique DDA au MEF/budget.	Délais d’engagement des dépenses déconcentrées raccourcis	MARNDR	
	Séminaire pour l’uniformisation et l’interprétation de la nomenclature budgétaire	Délais de paiements des dépenses de fonctionnement raccourcis et augmentation capacité	MARNDR/MEF	

		d'absorption		
3- Améliorer la transparence de l'information budgétaire	Intégrer au sein du Ministère les compétences en passation de marché (cadres des projets)	Budgétisation de postes de « Passation de Marchés publics dans le payroll du ministère. Gestion des marchés publics plus efficace	MARNDR 2008-2009 et suivants	
	Systématiser les rencontres trimestrielles tripartite MARNDR/MPCE/MEF	Rapport de progression		
	Inventorier les ressources propres / fonds générés	Intégration des mouvements de fonds	MARNDR 2008-2009	
4- Intégrer graduellement les Dépenses financées sur ressources extérieures dans le budget du secteur	Fusionner Direction de Études et de la Programmation et Direction de la Coopération Externe	Meilleure intégration des projets de l'aide externe dans la programmation et le suivi	MARNDR 2008-2009	
5- Évaluer l'impact des dépenses budgétaires et faire le suivi des résultats budgétaires	Études d'impact à réaliser	Meilleure connaissance du lien entre l'investissement sectoriel et la réduction de la pauvreté	MARNDR 2008-2009	
	Renforcer les ressources humaines spécialisées	Meilleure connaissance du lien entre l'investissement sectoriel et la réduction de la pauvreté		
	Formation a l'Étude d'impact et planification stratégique	Indicateurs d'impact identifiés et mesurés. Meilleur suivi budgétaire		

**5- ETAT D'AVANCEMENT D'HAITI VERS SA SORTIE DES PAYS MOINS AVANCÉS
(PMA)**

LES CRITÈRES DU RÉGIME DE PMA ET HAITI

Les critères d'identification et de révision des PMA par le comité des politiques publiques de développement en 2006 sont :

- **Faible revenu** mesuré par le revenu national brut (RN) par habitant (Moyenne sur trois ans, 2002-2006); (moins de 750\$ pour être inscrit sur la liste et plus de 900 dollars pour en sortir) ;
- **Insuffisance des ressources humaines**, mesuré par un indice composite (indice du capital humain) qui se fonde sur plusieurs indicateurs :
 - ✓ Nutrition (pourcentage de la population sous-alimentée, souffrant de malnutrition) ;
 - ✓ Santé (Taux de mortalité infantile) ;
 - ✓ Education (Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire) ;
 - ✓ Alphabétisation (Taux d'alphabétisation des adultes) ;
- **Forte vulnérabilité économique**, mesurée par un indice composite (indice de vulnérabilité économique) fondé sur les indicateurs suivants :
 - ✓ Crises naturelles (indice d'instabilité de la production agricole ; proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles);
 - ✓ Crises commerciales (indice d'instabilité des exportations de biens et services)
 - ✓ Exposition aux crises (part de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans le PIB, indice de concentration des exportations de marchandises) ;
 - ✓ Petite dimension économique (logarithme de la population);
 - ✓ Éloignement économique (indice d'éloignement)

POUR SORTIR DU REGIME PMA

- Le profil national du pays a été élaboré pour démontrer que statistiquement et graphiquement, à la lumière des trois critères d'identification des pays les moins Avancés (PMA) que le pays peut être ajouté à la liste ou bien peut en sortir. Un pays peut sortir du régime de PMA s'il atteint les seuils de sortie relatifs à au moins deux des trois critères, et ce au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste des PMA.
- La prochaine révision des pays faisant partie des PMA se fera en 2009.
- Lors des six révisions triennales officielles de la liste des PMA en 1991, 1994, 1997, 2000, 2003 et 2006, les trois critères ont montré que les efforts qu'Haïti doit entreprendre en vue de sortir de cette catégorisation doivent être soutenus, se renforcer et maintenir le pays sur le chemin de la croissance économique soutenue et accélérée.

**HAITI- ETAT D'AVANCEMENT VERS LA SORTIE D'HAITI DES PMA
SEPTEMBRE 2008**

CRITERES	SITUATION DE DEPART			SITUATION ACTUELLE	CIBLE POUR LA 3EME REVISION	REMARQUES
	2000	2003	2006	2007	2009	
1-Bas revenu (Revenu national per capita) en (\$)	480	410	527	530	900	HAITI devra pouvoir atteindre un revenu per capita de 900 \$ lors de la prochaine révision de catégorisation qui se fait tout les 3 ans (2009) pour sortir des PMA et se maintenir au delà de ce niveau en 2012.
2-Retard dans le développement du capital humain :						Progression lente dans le développement du capital humain. Un rapprochement à 60% du seuil de sortie suppose un grand effort national d'investissement en éducation et en santé.
✓ Nutrition		42%	46%		Enfants souffrant de malnutrition- Peut s'affaiblir en raison de la crise alimentaire et les intempéries, baisse des transferts
✓ Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) H/F		58,7%	60%	60%	68,6	Progression vers l'atteinte des OMD 76,8% en 2015 H/F
✓ Taux de scolarisation secondaire		29%				Bonne progression vers les OMD
✓ Taux de mortalité infantile (- de 5 ans)	130% 0	86%0	56,3 (2010)	Progression vers les OMD, mais faible. Niveau 2015 (44,5)
3- Forte vulnérabilité économique						Sept variables représentatives composent ce critère, c'est un critère structurel, mais celle qui a le plus pesé c'est l'instabilité des exportations de biens et services
✓ Crise naturelles (indice d'instabilité de la production agricole) ; faible taux de croissance de la production agricole		0,3%	1,7%	3,1%	Faible performance, les intempéries	Faiblesse des infrastructures agricoles, Forte dépendance des changements climatiques. Forte dépendance alimentaire (40%)

✓ proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles				Importante	importante	État insulaire, les bouleversements climatiques affectent fortement nos populations et mieux encore, les mauvaises aménagements des espaces,
✓ crises commerciales, (indice d'instabilité des exportations de biens et services) ;		Faible exportations	Faible exportations	Faible exportations	Faible exportations	Faiblesse de l'économie, faiblesse de la production nationale, Niveau des recettes d'exportation, Fermeture de nombreuses entreprises vouées a l'exportation.
✓ part de l'agriculture, de la foresterie et des pêches dans le PIB,	28%	28%	26%	25%	Faiblesse de la production agricole dans le PIB et taux d'occupation élevé, Exposition aux crises.
✓ indice de concentration des exportations de marchandises) ;			Peu diversifiées	Exportations de produits primaires		Forte concentration des exportations de marchandises, Pas de grande diversité. Articles manufacturés 70% des exportations Balance commerciale structurellement déficitaire, Importations élevés
✓ Petite dimension économique				Faible revenu	Niveau de population	Cinq postes d'exportations (Café, Cacao, Mangue, Petite industrie, Articles manufacturés l'assemblage)
✓ Éloignement économique (indice d'éloignement)				Atout= Proximité avec les Amériques en particulier USA. Renforcement capacités productives

**6- ETAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS SUR
L'EFFICACITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT EN HAITI**

Les deux et 4 septembre 2008 a eu lieu à Accra au GHANA une évaluation de l'état d'avancement des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement. Haïti participe pour la première fois à l'enquête sur l'efficacité de l'aide publique au développement.

LES PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

	Aspects	2007	Défis	Actions Prioritaires
1	Appropriation	Haute	Maîtriser sa stratégie et sa politique de développement	Mettre en œuvre le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction Pauvreté (DSNCRP)
2	Alignement	Haute	Encourager les donateurs à s'aligner sur les priorités et les choix stratégiques de l'Etat haïtien	Dialoguer avec les principaux donateurs
3	Harmonisation	Basse	Améliorer la coordination	Mettre en place une structure de coordination
4	Gestion axée sur les résultats	Haute	Etablir de véritables mécanismes conjoints	Formaliser et mettre en œuvre les mécanismes de suivi et d'évaluation
5	Responsabilité mutuelle	Haute		Réorganiser l'administration Renforcer les capacités institutionnelles

AXE 1- Appropriation

L'appropriation constitue un élément clé de la Déclaration de Paris. Elle se définit comme la capacité des pays à exercer une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement.

Objectifs de la déclaration de Paris	Cible portant sur les Objectifs			Actions réalisées	Remarques
	2005	2007	2010		
Indicateur 1- Haïti dispose d'une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté	D	D	C	<p>En novembre 2007, le gouvernement haïtien a présenté à la communauté internationale d'aide au développement un Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) intégrant les principes de la Déclaration de Paris.</p> <p>En 2008, le document est au stade de sa mise en œuvre, un ensemble d'actions vise est en déjà effectif. Le cadre institutionnel est mis en place et les comités fonctionnent. Certains donateurs comme les Nations Unies, la France ou le Canada commencent à aligner leurs programmations sur les orientations établies dans le DSNCRP, un inventaire des programmes et projets est réalisés. Les matrices d'actions prioritaires sont élaborées et prêtes à être soumises au Comité d'arbitrage des Priorités (CAP) et inscrits au PIP 2008/2009.</p>	L'objectif est de porter à 75% la proportion de pays partenaires ayant des stratégies de développement opérationnelles grandement ou quasiment établies.

AXE 2- ALIGNEMENT

En ce qui concerne l'alignement, il y a plusieurs dimensions. Pour cela six (6) indicateurs ont été retenus pour mesurer les différents aspects de l'alignement.

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cibles portant sur les objectifs			Actions	Remarques
	2005	2007	2010		
<p>Indicateur-2- a) Mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques fiables</p>	2	3		<p>En 2005, Haïti avait obtenu la note 2 qui signifie « système faible » - pour la qualité de la gestion de son budget et des finances publiques. A titre de comparaison, à l'époque seul 3% des pays participant à l'enquête 2006 avait obtenu un tel score. La grande majorité des pays pris en considération dans l'enquête de 2006 de suivi et de mise en œuvre de la Déclaration se situaient dans les catégories « plutôt insuffisant » à « plutôt fiable », et environ 31% des pays étaient dotés de systèmes considérés comme étant au moins « plutôt fiables ». En 2007 la note 3</p>	
<p>Indicateur-2- b) Adéquation du système national de passation de marché avec les bonnes pratiques internationalement reconnues</p>				<p>Le système de passation des marchés publics haïtiens est faible, cependant des structures sont mises en place et des mesures sont mise prises pour son amélioration. Une structure est créé pour l'amélioration du système de passation de marches et de lutte contre la corruption, c'est la Commission Nationale des Marchés Publics, (CNMP), La loi sur la passation des marches publiques est actuellement au Parlement pour ratification.</p>	
<p>Indicateur 3- Aligner les apports d'aide sur les priorités nationales</p>				<p>L'objectif est de réduire de moitié, d'ici 2010, la part des versements d'aide au secteur public qui n'est pas comptabilisée dans le budget, pour atteindre un pourcentage des versements d'aide au secteur public notifiés par les donateurs et pris en compte dans les prévisions budgétaires d'au moins 85%.</p> <p>En 2007, même les prévisions budgétaires sous-évaluent l'aide ; Haïti dépasse déjà l'objectif-cible de la Déclaration. En effet, 88% de l'aide effectivement versée au secteur public haïtien a été comptabilisée dans le budget, ce qui</p>	<p>L'objectif concerne la comptabilisation dans le budget d'ici 2010 les contributions financières des donateurs. Qu'elles soient convenablement comptabilisées dans le budget afin que les autorités des pays partenaires puissent présenter des rapports budgétaires précis à leurs citoyens et à</p>

				représente en valeur un montant de 275 millions d'USD sur les 313 millions d'USD déboursés par les donateurs.	leur parlement.
Indicateur 4- Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné				L'indicateur vise à montrer que la coopération technique des donateurs contribuant au renforcement des capacités évolue vers ce modèle. L'objectif-cible défini est que, d'ici 2010, 50% des apports de coopération technique soient mis en œuvre dans le cadre de programmes coordonnés	En 2007, Haïti dépasse largement cet objectif-cible puisque, 65% des apports notifiés au titre de l'assistance technique étaient considérés comme destinés à financer des programmes coordonnés
Indicateur 5- 5-a) Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques				Les résultats de l'enquête indiquent qu'en 2007 uniquement 46% de l'aide allouée au secteur public haïtien passe par les systèmes nationaux de GFP.	
5-b) Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés faite par les donateurs				En 2007, 31% de l'aide allouée au secteur public passe par le système de passation des marchés.	La coopération et l'Etat haïtien, se sont engagés à faire passer plus de 55% de l'aide au secteur public par le système national de GFP et à utiliser davantage le système de passation des marchés publics.
Indicateur 6- Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles					La prévisibilité des apports d'aide est considérée comme essentielle pour faciliter aux pays partenaires la gestion de leurs finances publiques et pour leur permettre une planification réaliste de leur développement. Les données recueillies dans le cadre de l'enquête permettent d'analyser la prévisibilité de l'aide sous deux angles. 1- la capacité des donateurs de verser l'aide en temps 2- la

					capacité des donateurs de comptabiliser avec précision les versements effectués.
Indicateur 7- L'aide est davantage prévisible				En 2007, environ 67% des fonds programmés ont été comptabilisés par le gouvernement. Ce taux global cache des disparités importantes selon l'origine de l'aide, puisque la moyenne des taux obtenus par chaque donneur est de 60%. Les autorités haïtiennes considèrent que l'établissement d'un cadre glissant de programmation pluriannuelle serait un élément fondamental pour améliorer la prévisibilité de l'aide	Il indique dans quelle mesure les fonds dont le versement est programmé au cours d'un exercice donné figurent bien dans les comptes nationaux comme versés au cours de cet exercice, indépendamment du signe (positif ou négatif) de l'éventuel écart constaté. La Déclaration a pour objectif de rapprocher ce pourcentage de 100%
Indicateur 8- L'aide est non liée				Entre 2005 et 2006, en Haïti, la part de l'aide non liée est passée de 69% à 61%.	L'aide du Canada est déliée à 100% et les autres donateurs doivent faire des efforts

AXE 3- HARMONISATION (INDICATEURS 9- 10)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cibles portant sur les objectifs			Actions	Remarques
	2005	2007	2010		
Indicateur-9- Utilisation des procédures ou dispositifs communs				<p>L'objectif général pour 2010 est que 66% de l'aide au secteur public soient assurés par le biais de cadres communs fondés sur des programmes.</p> <p>En 2007, la proportion de l'aide au secteur public versée dans le cadre d'approches fondées sur des programmes est de 58% ce qui est relativement proche de l'objectif général de la Déclaration de Paris.</p>	<p>Les donateurs et les autorités partenaires ne parviennent pas à assurer l'alignement complet des apports d'aide sur les stratégies et les systèmes nationaux.</p> <p>l'efficacité de l'aide serait améliorée si les donateurs harmonisaient leurs actions et adoptaient des procédures aussi simples et transparentes que possible.</p>
Indicateur 10.a)- Encourager les missions conjointes		31%	40%	En 2007, 31% des missions sur le terrain ont été effectuées conjointement.	Le rapport-pays souligne que si les donateurs n'ont pas forcément joué le jeu de la coordination en ce qui concerne les missions de terrains, les donateurs ont quasiment associé à chacun des travaux analytiques une démarche commune.
Indicateur 10.b)- mise en commun les conclusions et analyses conduites		70%	66%	Les performances d'Haïti sont relativement bonnes. selon l'indicateur, en 2007, 70% des travaux d'analyse ont été menés conjointement ou ont donné lieu à une coordination.	

AXE 4 – GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cibles portant sur les objectifs			Actions	Remarques
	2005	2007	2010		
Indicateur-11- Cadre d'évaluation et de notification orientes vers les résultats	D	D	C	<p>En 2007 comme en 2005, la Haïti a obtenu la note de D comme plus de 30% des pays participant à l'enquête de suivi et de mise en œuvre de la déclaration de Paris. Un D signifie que le cadre d'évaluation des performances inclut certains éléments de bonne pratique. Cette note s'explique principalement par le fait qu'Haïti ne dispose pas pour l'instant de véritables mécanismes pour assurer la gestion axée sur</p> <p>En 2008, dans le cadre de la mise en œuvre du DSNCRP. Au niveau du système de suivi du DSNCRP élaboré mis en place, des mécanismes ont été constitués et des outils dégagés en vue d'un suivi par des résultats notamment la mise en place de l'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES). Au niveau des matrices d'actions des indicateurs de performance et de résultats ont été définis pour le suivi des projets. Toutefois, il importe de renforcer, fortifier les mécanismes institués (IHSI, UEP, ONPES).</p>	<p>Les pays partenaires s'engagent à s'efforcer de mettre en place des cadres d'évaluation et de notification orientés vers les résultats. Ces derniers doivent permettre de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des principales stratégies nationales et sectorielles en utilisant un nombre limité d'indicateurs. Pays partenaires et donateurs s'engagent mutuellement à renforcer les capacités des pays et à instaurer une gestion axée sur les résultats.</p> <p>L'indicateur évalue l'existence dans les pays partenaires de cadres d'évaluation des performances.</p>

AXE 5- RESPONSABILITE MUTUELLE

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cibles portant sur les objectifs			Actions	Remarques
	2005	2007	2010		
Indicateur-12- Responsabilité mutuelle				Il n'existe pas en Haïti de mécanismes d'examen mutuel des progrès accomplis. Les autorités travaillent avec l'appui du Canada à la conception et à la mise en œuvre d'un cadre de responsabilité mutuelle sur la base d'un plan national de responsabilité mutuelle.	La responsabilité mutuelle est une innovation importante de la Déclaration de Paris. Elle part du principe que l'aide est plus efficace lorsque les donateurs et les gouvernements partenaires sont responsables devant leurs opinions publiques de l'utilisation qui est faite des ressources à l'appui du développement, et lorsque les uns et les autres doivent se rendre mutuellement des comptes. L'indicateur renvoie plus spécifiquement à la responsabilité mutuelle portant sur l'exécution des engagements de partenariat pris dans la Déclaration et des accords éventuellement conclus à l'échelon local concernant l'amélioration de l'efficacité de l'aide.

VI- RESUME DE LA SITUATION D'HAÏTI EN CE QUI CONCERNE LES PRINCIPES DE LA DECLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT EN 2008.

Le tableau résume la situation d'Haïti en 2008, pour chacun des indicateurs relatifs aux principes de la Déclaration de Paris. Ces différents indicateurs suggèrent même si Haïti vient de signer la Déclaration de Paris, ce pays remplit déjà certains de ses objectifs et est en bonne voie pour en atteindre d'autres. A cette fin, des réformes et des efforts substantiels devront être réalisés, notamment en termes d'appropriation et d'amélioration des systèmes de gestion des finances publiques, pour augmenter l'efficacité de l'aide au développement.

Résumé de la situation d'Haïti en 2008 face aux principes de la déclaration de Paris

	Indicateurs	2007	2010 Target
1	Haïti dispose d'une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté opérationnelle	D	
2a	Mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques fiables	2.5	
2b	Adéquation du système national de passation de marché avec les bonnes pratiques internationalement reconnues	Non disponible	
3	Aligner les apports d'aide sur les priorités nationales	88%	
4	Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	65%	
5a	Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	46%	
5b	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés faite par les donneurs	31%	
6	Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles	115	
7	L'aide est davantage prévisible	67%	
8	L'aide est non liée	61%	
9	Utilisation des procédures ou dispositifs communs	58%	
10a	Encourager les missions conjointes	31%	
10b	mise en commun les conclusions et analyses conduites	70%	
11	Cadre d'évaluation et de notification orientés vers les résultats	D	
12	Responsabilité mutuelle	

